



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2004
Français
Original: espagnol

Cinquante-neuvième session

Point 105 de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteur : M. Carlos Enrique **García González** (El Salvador)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session la question intitulée :

« Questions relatives aux droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. »

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. Il est rendu compte de l'examen de cette question par la Troisième Commission dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie des documents ci-après :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en six parties sous la cote A/59/503 et Add.1 à 5.



Point 105
Questions relatives aux droits de l'homme

Lettre datée du 10 août 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/225)

Lettre datée du 21 septembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/371)

Lettre datée du 1^{er} octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/425-S/2004/808)

Lettre datée du 27 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/4)

Lettre datée du 1^{er} novembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/6)

Lettre datée du 1^{er} novembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/7)

Point 105 a)
Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses trente et unième et trente-deuxième sessions¹

Rapport du Comité sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de sa première session²

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/59/306)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (A/59/308)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/59/309)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/59/310)

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 44* (A/59/44).

² *Ibid.*, *Supplément n° 48* (A/59/48).

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/59/324)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur seizième réunion (A/59/254)

Note du Secrétariat concernant le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/59/353)

Lettre datée du 11 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/96)

Lettre datée du 27 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/4)

Point 105 b)

Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/59/255)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/59/319)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et le plein exercice des droits de l'homme (A/59/320)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/59/323)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/59/327)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/59/328)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (A/59/341)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (A/59/402)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (A/59/403)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/59/404)

Rapport du Secrétaire général sur le procès des Khmers rouges (A/59/432 et Add.1)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (A/59/436)

Étude de la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/59/428)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées sur les travaux de sa quatrième session (A/59/360)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité établi par la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la liberté de religion ou de conviction (A/59/366)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur les droits de l'homme des migrants (A/59/377)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation (A/59/385)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Représentante spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme (A/59/401)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (A/59/422)

Lettre datée du 11 novembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/9)

Point 105 c)

Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967 (A/59/256)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/59/269)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/59/311)

Note du Secrétariat concernant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/59/316)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'assistance à la Sierra Leone dans le domaine des droits de l'homme (A/59/340)

Note du Secrétariat concernant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Burundi (A/59/352)

Note du Secrétariat concernant la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/59/367)

Note du Secrétariat transmettant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/59/370)

Note du Secrétariat concernant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/59/378)

Note du Secrétaire général sur la nomination de son Représentant chargé de la question des droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (A/59/389)

Note du Secrétariat concernant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan (A/59/413)

Lettre datée du 25 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/3)

Lettre datée du 27 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/4)

Lettre datée du 29 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/5)

Lettre datée du 1^{er} novembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/59/8)

Point 105 d)
Application et suivi méthodiques de la Déclaration
et du Programme d'action de Vienne

Aucun document n'a été présenté au titre de cette question subsidiaire.

Point 105 e)
Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme³

4. À la 30^e séance, le 29 octobre 2004, la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a pris la parole devant la Commission. Aux 30^e et 31^e séances, le 29 octobre, la Commission a eu une session de questions et réponses avec la Rapporteuse spéciale, à laquelle ont participé les délégations suivantes : Pays-Bas, République de Corée, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Canada, Iran (République islamique d'), République démocratique du

³ Ibid., *Supplément n° 36* (A/59/36).

Congo, Estonie, Indonésie et République arabe syrienne (voir A/C.3/59/SR.30 et 31).

5. Également à la 31^e séance, le Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, a pris la parole devant la Commission et a eu une session de questions et réponses avec les délégations suivantes : États-Unis d'Amérique, Thaïlande, Japon, Pays-Bas (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Philippines, Burkina Faso et Inde (voir A/C.3/59/SR.31).

II. Examen d'un projet de décision proposé par le Président

6. À ses 47^e, 53^e et 54^e séances, les 18 et 24 novembre, la Commission a décidé, sur la proposition du Président, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note d'un certain nombre de documents examinés au titre de la question des droits de l'homme (voir par. 7).

III. Recommandation de la Troisième Commission

7. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre des questions relatives aux droits de l'homme

L'Assemblée générale prend note des rapports ci-après soumis au titre du point intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme » :

Au titre du point 105 a) :

- a) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille¹;
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre²;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage³;
- d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁴;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur seizième réunion⁵.

Au titre du point 105 b) :

- a) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁶;
- b) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants⁷;
- c) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit⁸;
- d) Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale⁹;
- e) Rapport du Secrétaire général sur le procès des Khmers rouges¹⁰;

¹ A/59/306.

² A/59/308.

³ A/59/309.

⁴ A/59/310.

⁵ A/59/254.

⁶ A/59/255.

⁷ A/59/328.

⁸ A/59/402.

⁹ A/59/403.

¹⁰ A/59/432 et Add.1.

f) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales¹¹;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité établi par la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la liberté de religion ou de conviction¹²;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur les droits de l'homme des migrants¹³;

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Représentante spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme¹⁴;

j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible¹⁵.

Au titre du point 105 c) :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967¹⁶;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'assistance à la Sierra Leone dans le domaine des droits de l'homme¹⁷;

c) Note du Secrétariat transmettant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan¹⁸;

d) Rapport oral de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo¹⁹;

e) Rapport oral du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée¹⁹;

f) Rapport oral de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan²⁰.

¹¹ A/59/436.

¹² A/59/366.

¹³ A/59/377.

¹⁴ A/59/401.

¹⁵ A/59/422.

¹⁶ A/59/256.

¹⁷ A/59/340.

¹⁸ A/59/370.

¹⁹ Voir A/C.3/59/SR.29.

²⁰ Voir A/C.3/59/SR.30.